

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} RÉUNION DE 2013

Séance du 28 juin 2013

CG 13/4^{ème}/HC-02

L'an deux mille treize, le 28 juin, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

**RENOUVELLEMENT DES FORMATIONS SPÉCIALISÉES
DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA NATURE,
DES PAYSAGES ET DES SITES (CODENAPS)**

—
Par courrier du 16 avril 2013, j'ai été sollicité par la Préfecture pour que soient désignés les représentants du Conseil Général à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CODENAPS), puisque les mandats (de 3 ans) des membres arrivent à échéance à l'automne 2013.

La CODENAPS est divisée en 5 formations spécialisées : Nature, Sites et Paysages, Faune Sauvage Captive, Publicité, Carrières, elles-mêmes composées d'une liste de membres dont la nature et le nombre sont fixés par des textes réglementaires.

Les désignations du Conseil Général ont été effectuées lors du dernier renouvellement par délibération du 31 mars 2011.

Je vous propose de désigner nos représentants dans les formations spécialisées Nature, Sites et Paysages, Faune Sauvage Captive et Carrières sachant que la Préfecture nous fait savoir que la composition de la sous-commission « Publicité » est modifiée. Elle ne comprend plus qu'un Conseiller Général titulaire et un suppléant.

Je vous demanderais de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Délègue les Conseillers Généraux suivants auprès des formations spécialisées de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CODENAPS) :

| Formations | Titulaires | Suppléants |
|-----------------------|-------------------------|--------------------------|
| Nature | M. CAMBON M. ASTOUL | M. DAGEN M. AURIENTIS |
| Sites et Paysages | M. MASSIP | M. CAMBON |
| Faune Sauvage Captive | M. ASTRUC | M. CAMBON |
| Publicité | M. EMPOCIELLO | M. ROSET |
| Carrières | M. P. MARTY M. ROGER | M. CAMBON M. DEPRINCE |

Le Président,